

P1

**REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES PSYCHIQUES,
ACCES AU DIAGNOSTIC ET AUX SOINS**

VOLET : ENFANTS ET JEUNES



Liste des contributeurs

Parmi les 72 professionnels consultés, les personnes suivantes ont contribué à la rédaction des actions pour la priorité nationale 1 « Repérage précoce des troubles psychiques, accès au diagnostic et aux soins », volet enfants et adolescents :

ACADEMIE DE GRENOBLE

ADAPEI ARDECHE

ADDICTIONS FRANCE

ADSEA ARDECHE

AGENCE REGIONALE DE SANTE (DD ARS)

APAJH ARDECHE

ASSOCIATION GRANDIR ENSEMBLE

CAF ARDECHE

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ETABLISSEMENTS SAINTE-MARIE

LES PEP'S RHONE-ALPES

LIGUE CONTRE LE CANCER

MISSION LOCALE

PROMOTION SANTE

VILLE DE PRIVAS

VILLE DU TEIL

Action 1 : Prévenir et repérer précocement l'apparition des troubles psychiques (0-6 ans)

*Objectif n°4 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028
Annexe 5 de l'instruction ministérielle*

Constats

Plan national

Ce projet rejoint les ambitions affichées dans la feuille de route 2025-2027 animée par la DGCS et les objectifs publiés dans l'instruction ministérielle du 8 décembre 2025 relative à la déclinaison territoriale de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant.

Plan local

En Ardèche, les CMP enfants et adolescents, les CMPP et les CAMSP ont des délais d'attente très longs pour un premier RV. L'offre dans ces structures n'est pas toujours adaptée aux 1000 premiers jours qui nécessitent la prise en charge du groupe familial, la clinique du très jeune enfant étant elle aussi spécifique.

Les actions de soutien à la parentalité et les services publics à la petite enfance proposés dans les conventions territoriales globales (CTG) sont méconnues des acteurs sanitaires et médico-sociaux, de même que le service Petite enfance déployé par la commission thématique « Enfance, petite enfance » du Schéma départemental des services aux familles de l'Ardèche.

En parallèle, les Etablissements Sainte-Marie portent un projet de Maison des 1000 premiers jours sur la vallée du Rhône (La Voulte/Livron) où les indices de précarité sont élevés, de même que le nombre de mères isolées élevant seules un ou plusieurs petits. La signature d'un CLS par la Communauté de communes Val de Drôme en 2025 crée des conditions favorables à l'accueil du projet sur ce territoire.

Public

Très jeunes enfants et leurs parents (0 à 3 ans), petite enfance (0 à 6 ans)
Professionnels accompagnant ce public

Territoire : Ardèche

Equipe projet

APAJH (CAMSP, Pôle ressources handicap départemental), Etablissements Sainte-Marie, ARS
Autres acteurs concernés : Les Pep's Rhône-Alpes (CMPP), Département (CMS, PMI), CAF, LAEP, CEDA...

Objectifs opérationnels

- Identifier et réunir les acteurs de la périnatalité lors de rencontres réseau
- Présenter les équipes et les dispositifs en vue de faciliter les coopérations autour des familles
- Soutenir et développer le projet de Maison des 1000 premiers jours

Indicateurs

Nombre de rencontres, de participants et contenus des présentations

Aboutissement d'un projet commun inspiré par le cahier des charges national des 1000 premiers jours

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé / Terminé

Question du comité de pilotage 2026



Etapes 2026

Groupe réuni une première fois le 17.11.2025

Demande de subvention FSE+ 2025 en cours d'instruction

Etude de faisabilité financière en cours

Action 2 : Connaître, comprendre et mieux coordonner les parcours diagnostics TND (0-12 ans)

*Objectif n°5 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028
Annexe 5 de l'instruction ministérielle*

Constats

Plan national

Dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement 2023-2027, du plan national 50 000 solutions et de la création des pôles d'appui à la scolarité (PAS), une attention spécifique sera portée à ce sujet.

Plan local

Les troubles du neuro-développement font l'objet de nombreux diagnostics. Les parcours diagnostic interviennent tôt dans la vie de l'enfant (0-12 ans) et peuvent durer entre 12 et 18 mois. Face à cette progression, de nouvelles places TND seront bientôt créées en SESSAD et en CAMSP en Ardèche (Plan 50 000 solutions).

Sur le plan clinique, la pertinence des diagnostics de TND sur de jeunes et très jeunes enfants pose question. Le lien entre les équipes médico-sociales et les équipes de l'Education nationale pour l'orientation puis l'accompagnement des enfants avec suspicion de TND peut devenir problématique.

Sur le plan de l'offre, les équipes sanitaires, médico-sociales et les professionnels libéraux conventionnés avec la PCO se connaissent peu entre eux. Leur complémentarité est peu claire, et les familles s'adressent indifféremment à l'une ou à l'autre, demandant parfois plusieurs RV en parallèle. La demande de clarifier les orientations et les adressages a également été formulée en comité de pilotage PTSM. En réponse, nous notons que la PCO Ardèche Drôme partage un projet de parcours mixte avec les CMPP, les CMP et les CAMSP.

Nous notons également l'existence d'un pôle ressources handicap pour les professionnels et les familles avec enfants de 0 à 6 ans dont l'objectif est de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire, les équipes pédagogiques pouvant interpeler ce pôle pour l'évaluation, l'analyse et la mise en place d'accompagnements spécifiques. Nous notons enfin la mise en place prochaine des pôles d'appui à la scolarité dans l'Education Nationale.

Public

Professionnels de l'enfance tous secteurs (éducatif, social, médico-social, sanitaire), familles

Territoire : Ardèche

Equipe projet

APAJH (Pôle ressources handicap départemental), Education nationale (PAS), ADAPEI, CoLab 360, DAC Ardèche, ADMR, Grandir ensemble 07, PCPE, Les Pep's Rhône-Alpes (EMAS), APESA 26 07

Objectifs opérationnels

- Vérifier l'opportunité de rapprocher les équipes des PAS (3-18 ans) et celles du pôle ressource handicap départemental (0-6 ans) pour favoriser les coopérations
- Prendre appui sur le cycle « Autour des parcours TND » pour proposer de nouvelles rencontres
- Promouvoir l'offre éducative alternative expérimentée par l'association Grandir ensemble aux Vans et les ateliers de guidance parentale

Indicateurs

Nombre de rencontres « Autour des parcours TND », de participants et contenus des présentations

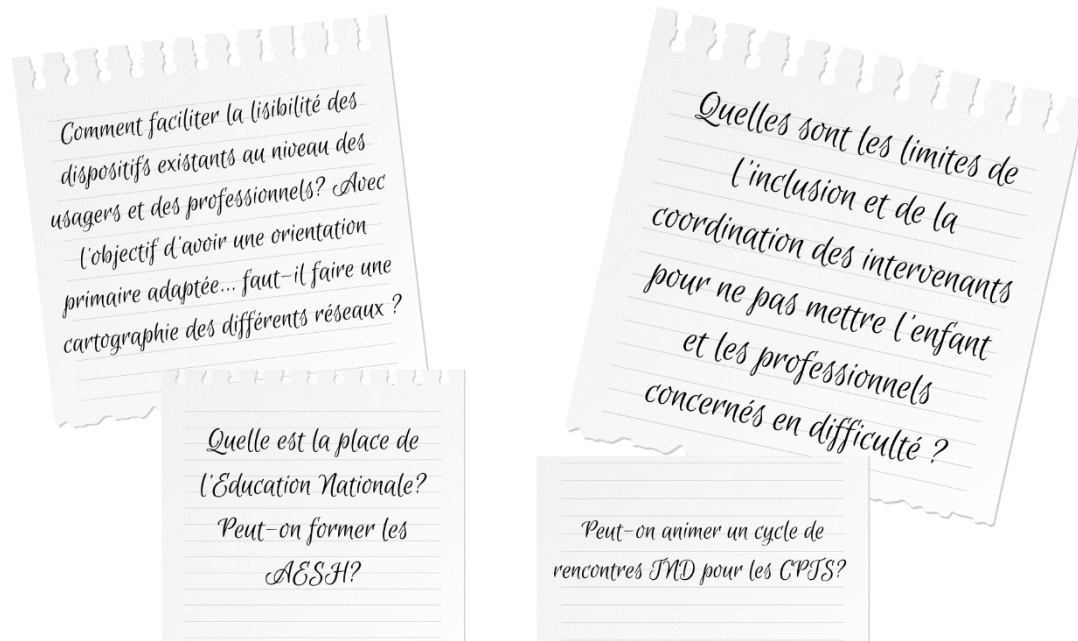
Mise en place du PAS et nature des coopérations avec le pôle ressource handicap départemental

Suivi du projet de l'association Grandir ensemble aux Vans

Nouveaux conventionnements de la PCO en Ardèche

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé / Terminé

Questions du comité de pilotage 2026



Etapes 2026

Circulaire nationale sur les PAS publiée en 2025

Trois rencontres interprofessionnelles sur les TND déjà organisées depuis 2024

Grandir ensemble : demande de subvention au FSE+ 2025 en cours d'instruction pour une ouverture à temps plein sur les temps scolaires projetée en septembre 2026

Action 3 : Prévenir et repérer l'apparition des troubles psychiques (6-20 ans)

*Objectifs n° 26, 27 et 30 de la Feuille de route régionale Santé mentale 2025-2028
Annexe 5 de l'instruction ministérielle*

Constats

Plan national

Face à la hausse objectivée du mal-être adolescent, spécialement observée après la pandémie de covid en 2020, de nombreux travaux ont été conduits au plan national pour améliorer la santé mentale des jeunes.

Plan local

En Ardèche, la **Maison des adolescents** a ouvert ses portes en 2021 à Annonay. Le collectif SISM de Privas a œuvré pour proposer une expérimentation similaire sous forme d'accueil jeunes, lequel a été affilié à la MDA en 2025. Les **réseaux santé jeunes** ont montré leur force et se réunissent sur de nouveaux territoires.

Les postes de psychologues sont en hausse dans les Missions locales et en divers points du territoire pour offrir un premier soutien et une écoute, le réseau étant désormais coordonné au niveau régional (**Psych'Aura**). Le lieu d'écoute du Teil a rejoint ce réseau. En parallèle, la CPAM a développé les conventionnements **Mon soutien psy** avec les psychologues libéraux en Ardèche (base de remboursement plus élevée, nombre de séances plus important).

Les équipes de l'Education Nationale sont mobilisées pour la mise en œuvre du **plan d'actions pour la santé des élèves** consécutif aux Assises nationales organisé en mai 2025 par les ministères de la Santé et de l'Education nationale. Sur 12 actions, 8 concernent la santé mentale des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. Nous les rappelons ici :

- Systématiser les protocoles dédiés à la santé mentale dans toutes les écoles, les collèges et les lycées d'ici fin 2025
- Former à la santé mentale les inspecteurs du premier degré et les personnels de direction
- Former deux personnels repères en santé mentale dans chaque circonscription pour le premier degré et dans tous les collèges et les lycées d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026
- Développer le partenariat avec les maisons des adolescents
- Nommer 100 psychologues de l'éducation nationale conseillers techniques en santé mentale (un dans chaque département) identifiés au sein de pôles départementaux santé, bien-être et protection de l'enfance
- Renforcer la formation des personnels sociaux et de santé en faveur de la santé mentale
- Renforcer les compétences psychosociales des élèves pour agir sur le climat scolaire et le bien-être des élèves
- Généraliser le déploiement d'un module de sensibilisation auprès des lycéens et expérimenter son déploiement auprès des collégiens

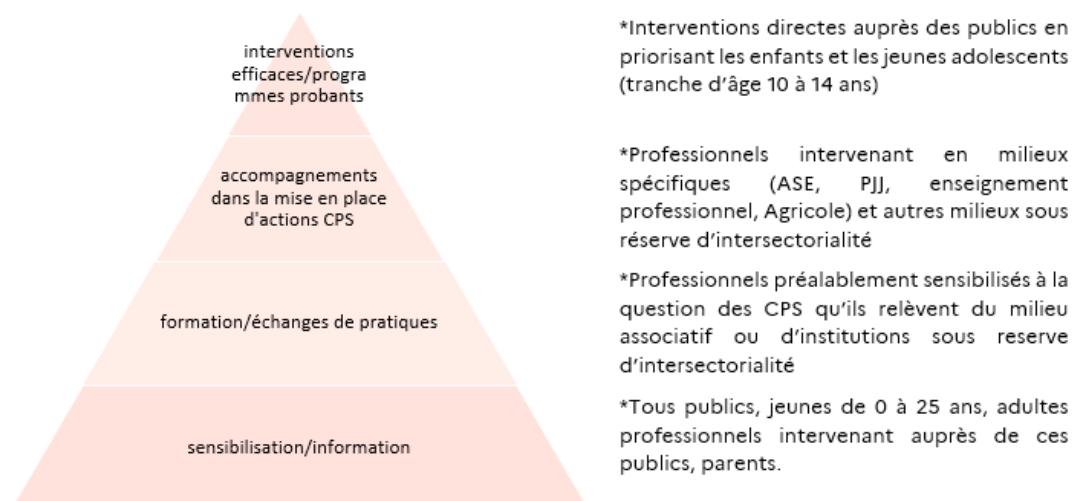
Parallèlement, la **lutte contre le harcèlement scolaire** s'est organisée avec la formation d'un référent par établissement de l'enseignement secondaire, couplée à une coordination départementale.

Enfin, la mise en œuvre de la **stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales** chez les enfants et les jeunes publiée en 2022, qui vise à « *faire de la génération 2037 la première à grandir dans un environnement favorable au développement continu des CPS* », se poursuit en Ardèche suivant le référentiel actualisé par Santé publique France autour de 11 compétences socles (Social and Emotionnal Learning, SEL) regroupées en lots :

Conscience de soi	Reconnaître ses émotions Connaître ses forces et ses limites Nourrir l'estime de soi	9 compétences spécifiques et 29 savoirs et savoir-faire
Gestion des émotions et du stress	Réguler ses émotions Gérer son stress Développer sa résilience	
Compétences relationnelles	Apprendre à écouter Communiquer de manière claire et adaptée Aborder les conflits de manière constructive Coopérer et travailler en équipe Développer son empathie	

Il n'existe pas de modèle ou de pack type PSSM, mais une incitation à créer des programmes probants. A noter également que les CPS peuvent être enseignées dans d'autres programmes de formation (exemples : EVARS, VEO...) ensemble ou séparément. Ces transmissions sont à prendre en compte. En effet, les actions de transmission des CPS sont graduées en quatre niveaux :

Grader les interventions en valorisant les publics prioritaires



En Ardèche, le comité territorial (COTER) a réuni l'ARS, le Département, l'Education Nationale, la Ligue contre le cancer, Addictions France, Promotion Sant et le Planning familial. Trois programmes probants ont été conduits entre 2023 et 2025 :

- **Explo'Santé** (Université Claude Bernard Lyon 1, Ligue contre le cancer, Education Nationale) auprès d'élèves suivis en classes CM1, CM2 et 6e (Collège Mercoyrol) à Cruas.
- **Agir à fond les CPS !** (Promotion Santé, Education nationale, Addictions France) auprès d'élèves suivis en classes de CM1, CM2 et 6e à Montpezat / Les Vans et dans la Vallée de l'Eyrieux
- **ProDas** (Planning familial) auprès d'élèves du collège Roqua à Aubenas.

Les données probantes font consensus en **prévention des addictions**. La construction d'autres données probantes est un enjeu de la stratégie 2022-2037. A signaler également de nombreuses transmissions diffuses (niveaux 1 à 3) tout au long de la période écoulée sur différents territoires par différents opérateurs pour différents bénéficiaires.

Public

Adolescents et familles

Professionnels de l'adolescence tous secteurs (éducatif, social, médico-social, sanitaire)

Territoire

Annonay, Privas, Tournon-sur-Rhône, Aubenas, Les Vans, Le Teil, Le Cheylard / Vallée de l'Eyrieux, Vallée du Rhône

Equipe projet

Education Nationale, Promotion Santé, Ligue contre le cancer, Etablissements Sainte-Marie et partenaires (Maison des adolescents), Missions locales (nord, sud, centre), Addictions France (PAEJ), Planning familial, collectivités, CLS.M, SDJES, Département de l'Ardèche, DD ARS

Objectifs opérationnels

- Réseaux santé jeunes : consolider le développement de la Maison des adolescents et étudier l'extension du service sur les territoires non couverts ; réunir les réseaux santé jeunes pour favoriser l'interconnaissance et la coordination des parcours ; développer les consultations de psychologues dans les accueils jeunes et les orientations vers Mon Soutien Psy
- Mettre en œuvre les Assises de la santé scolaire et renforcer la stratégie de lutte contre le harcèlement scolaire ; créer un pôle santé mentale pour le 1^{er} et le 2nd degrés en coopération avec l'ASE
- CPS : relancer les rencontres du comité de pilotage départemental (COTER) ; renouveler les programmes probants comme « Agir à fond les CPS ! », « Explo'Santé » et « ProDas » en collectant les données probantes ; essaimer la culture des CPS avec des interventions de niveau 1 à 3

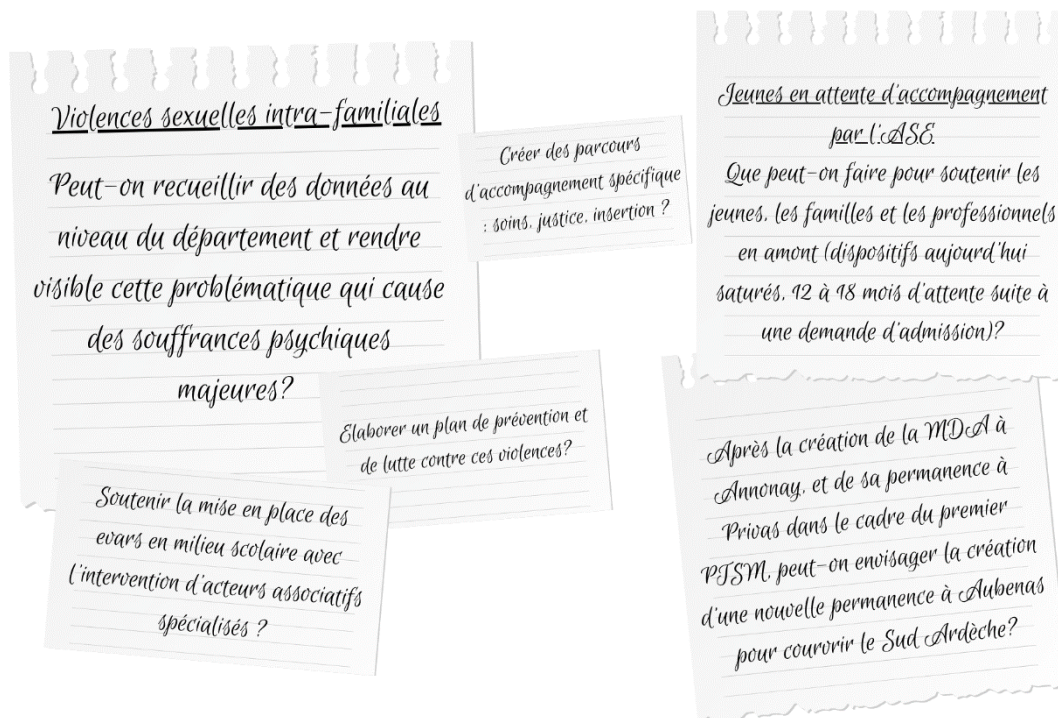
Indicateurs

Développement de la MDA en Ardèche (rapport d'activité)

Progression de la mise en œuvre des mesures issues des Assises nationales de la santé scolaire
Nombre de formations CPS de niveaux 1 à 3 dispensées, et reconduction des programmes probants (niveau 4)

Indice de progression : En réflexion / Amorcé / Avancé / Terminé

Questions du comité de pilotage 2026



Etapes 2026

- Réseaux santé jeunes : développement à Privas de l'activité de la Maison des adolescents (recrutement d'un binôme salarié, partenariats renforcés), et animation d'un réseau santé jeunes par la Ville ; développement des permanences de psychologues dans les communes rurales du Sud Ardèche
- Assises de la santé scolaire : recrutement d'un conseiller technique psychologue et d'un coordinateur ASE/Education Nationale, rédaction de protocoles dans chaque établissement du secondaire et formation en cours des personnels repères
- CPS : relance du programme Explo'Santé sur le bassin d'Aubenas pour une classe de CM1, CM2, 6^e (collège de Jastres), journée de sensibilisation aux CPS des professionnels du groupe 1000 premiers jours et du réseau santé jeunes de Privas prévues à l'automne 2026